

Demande d'intervention dans les frais de transport du bénéficiaire qui satisfait aux dispositions de l'arrêté royal du 26 avril 2009 portant exécution de l'article 34, alinéa 1^{er}, 28°, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994

Compléter ci-dessous ou apposer une vignette de l'OA Nom et prénom du titulaire : Organisme assureur : Numéro d'inscription : Je soussigné, responsable d'un service ambulancier, déclare que (nom du patient) : a été transporté dans le cadre de la loi du 8 juillet 1964 (service d'appel unifié/service 100) Numéro de course attribué par le centre d'appel unifié			
Date du transport	Distance en km	Montant facturé	Réservé à l'O.A. : montant de l'intervention
	Forfait pour les 10 premiers km 784416-784420		
	Nombre de km à partir du 11 ^e et jusqu'au 20 ^e km inclus 784431-784442		
	Nombre de km à partir du 21 ^e km 784453-784464		
	Forfait par paire d'électrodes 784475-784486		
	Total		
Cachet du (responsable du) service ambulancier Numéro INAMI du service ambulancier		Date et signature	